



LES NOUVELLES DES LACS

JUGON LES LACS
COMMUNE NOUVELLE

N°16

JANVIER 2020



SOMMAIRE

- Edito
- Infos communautaires
- Infos communales
- Mot de la minorité
- Environnement et écologie
- MSAP
- Social et solidaire
- Enfance et jeunesse
- Bibliothèque
- Affaires culturelles
- Commerces , Artisanat & Professions libérales
- Autour des Associations
- Dates à retenir
- N° 10 Histoire et patrimoine

2020

Vous êtes tous invités à la cérémonie des vœux qui se tiendra le Dimanche 05 janvier 2020 à 10h45 au Foyer Rural

Retrouvez nous



Le dernier Edito....

C'est avec émotion que je vous écris ces quelques mots.

C'est en effet le dernier éditorial que je signe dans le bulletin communal en qualité de Maire de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, calendrier électoral oblige.

Les prochaines élections municipales auront lieu en mars prochain ainsi que vous le lirez par ailleurs.

J'ai pris beaucoup de plaisir à ce rendez-vous quasi trimestriel avec chacun d'entre vous. Ce colloque singulier, c'était un peu ma respiration.

Comme vous le savez, je ne serai pas candidat. J'aurai 68 ans en 2020. C'est encore jeune me direz vous. Oui, encore que...., mais cela projette à 74 ans en 2026. Et puis 25 ans de mandat municipal dont 6 ans de Maire, cela suffit. Il faut de la jeunesse et des idées nouvelles. Avant de passer le témoin, je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez donnée, je tiens à vous dire combien j'ai été fier de remplir cette belle fonction d'élu et de Maire, fier de représenter notre belle commune et ses habitants, fier d'animer une équipe de femmes et d'hommes, collègues, élus et fonctionnaires, qui s'est formidablement investie dans l'intérêt de la commune et de ses habitants.

Dans mes fonctions, j'ai pu mesurer la richesse, le dynamisme, la créativité du monde associatif, formidable levier de l'action municipale.

Au terme de ce mandat très dense, très riche, je peux dire avec satisfaction que nous avons couvert quasiment tous les champs de notre feuille de route et même bien plus. Ainsi nous n'avions pas imaginé la création d'une Commune Nouvelle avec Dolo (au 1^{er} janvier 2016). Nous n'avions pas anticipé la fusion des Communautés de Communes (au 1^{er} janvier 2017 suivie de l'émergence d'une Communauté d'Agglomération Lamballe Terre et Mer. Nous n'avions pas mesuré l'impact de la baisse de la démographie médicale et sûrement pas la construction d'une Maison de Santé (que nous avons pourtant ouverte début août 2019).

Nous aurons l'occasion de faire un bilan de notre action durant ces six années lors de la cérémonie des vœux à laquelle je vous convie tous le **Dimanche 05 janvier 2020** .

Comme j'ai eu l'occasion de l'écrire déjà, la vie d'une commune ne s'arrête pas aux échéances électorales. Nous avons réalisé des projets qui avaient été initiés sous la précédente mandature, nos successeurs mèneront à bien les projets engagés, en cours à la fin de ce mandat. Je n'ai pas d'inquiétudes à ce sujet.

Nous sommes à quelques jours de Noël, je vous souhaite à tous mes chers concitoyens ainsi qu'à vos familles un Joyeux Noël et de bonnes fêtes de Nouvel An.

Le Maire
Roger Aubrée

Une nouvelle rencontre pour distribuer les plaques de numéro pour toutes les habitations en campagne n'ayant pas de numéro, sur l'ensemble de la commune, est programmée le samedi 11 janvier à partir de 10h au Foyer Rural





Jean MEGRET
Vice président

Derniers mots... ou presque

A chaque bulletin municipal, je me suis efforcé de vous informer de l'évolution de notre nouvelle communauté devenue il y a un an agglo.

De rappeler ses actions dans les compétences, lesquelles sont devenues, du fait du législateur, multiples.

Dans mon précédent mot, je ne cachais pas la difficulté à tenir dans tous les budgets, des comptes équilibrés. Les projets projetés par les anciennes communautés ont été soit réalisés soit en cours mais les coûts ont souvent dépassés les estimations.

Ces trois premières années ont également porté sur une nouvelle organisation associant au plus près les mairies, Maires et personnels.

Ainsi en ordre de marche, les nouveaux élus pourront s'appuyer sur le projet de territoire dont j'ai eu l'occasion de vous entretenir.

Pour ma part je vous remercie très sincèrement de la confiance qui m'a été accordée pour ces nombreuses années.

Je vous souhaite pour tous et pour chacun(e) le meilleur pour 2020.



Collecte déchets calendriers 2020

Le calendrier 2020 de collecte des déchets ménagers est désormais disponible. Vous pouvez dès à présent **venir le retirer dans votre Mairie de Jugon-les-Lacs commune nouvelle ou auprès de votre Mairie déléguée de Dolo.**

Les calendriers sont également téléchargeables à partir de janvier 2020 sur le site www.lamballe-terre-mer.bzh dans les rubriques Vivre & habiter-Gestion des déchets.

Pour rappel, le service de collecte passe toutes les semaines collecter vos déchets ménagers au plus proche de votre foyer: **vos ordures ménagères sont collectées en semaine impaire et vos déchets sélectifs en semaine paire.**

Pour le secteur 1 de Jugon-les-Lacs :

- Collecte le mardi en semaine impaire pour les ordures ménagères,
- collecte le mardi en semaine paire pour la collecte sélective.

Pour le secteur 2 de Dolo :

- Collecte le jeudi en semaine impaire pour les ordures ménagères,
- collecte le jeudi en semaine paire pour la collecte sélective.

Lamballe Terre & Mer-Service déchets Ménagers. Contacts: contactdechets@lamballe-terre-mer.bzh



Bonjour Habitat est un service public gratuit proposé par Lamballe Terre & Mer avec le soutien de la Région Bretagne et l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Il s'adresse à tous les habitants, propriétaires, locataires, investisseurs de la communauté d'agglomération.

Bonjour habitat c'est pour la population :

Un seul numéro de téléphone pour s'informer sur l'habitat (pour rénover, acheter, construire, louer un logement ou pour toutes autres questions). Le service habitat et les conseillers spécialisés de l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) , de l'ALEC et du CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) - y assurent une mission d'information et de conseil indépendante et gratuite.

Chaque habitant est orienté vers la structure qui répondra à ses questions et attentes.

Dans le cadre de travaux, les conseillers exposent aux porteurs de projet les solutions techniques, financières, juridiques et administratives pour la réalisation de leur projet habitat et proposent différents types d'accompagnement en fonction des besoins identifiés.

Le numéro de téléphone : 02 96 32 96 66 avec un agent d'accueil dédié

Une adresse mail : habitat@lamballe-terre-mer.bzh

Un site internet dédié [bonjour-habitat.bzh](http://www.bonjour-habitat.bzh)

Des permanences régulières dans les accueils de proximité de Saint-Alban, Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle, Lamballe-Armor et Moncontour par les conseillers techniques des différents membres du réseau : ADIL, ALEC, CAUE et Soliha (Solidarité Habitat). Planning disponible sur le site : <http://www.lamballe-terre-mer.bzh/accueil/projets/habitat/> et prochainement sur www.bonjour-habitat.bzh

Le nouveau Service public qui répond à vos questions sur votre habitat

Acheter

Rénover

Construire

Louer

02 96 32 96 66

bonjour-habitat.bzh

INFOS COMMUNALES

Facebook

Vous pouvez nous retrouver sur la page officielle de la commune sur <https://www.facebook.com/Jugonleslacscommunenouvelle/>



Mairie

2 place du Martray
22270 Jugon les Lacs Commune Nouvelle
Ouverte du lundi au samedi : **9h00-12h00**
Et mardi, jeudi et vendredi : **14h00-17h00**
Téléphone : **02.96.31.61.62**
Mail : mairie@jugonleslacs-cn.fr
www.jugonleslacs-communenouvelle.fr



Recensement de la Population en 2020

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune du **16 janvier au 15 février**

Comment ça marche ?

Avant la collecte : votre commune recrute les agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte : Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte : Le maire de votre commune signe le récapitulatif de l'enquête. Votre commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.



Cérémonie nouveaux habitants & nouveaux nés

Samedi 25 janvier 2020 à 11h00 à la salle d'Honneur de la Mairie



Urbanisme

4 permis de construire et 9 déclarations préalables ont été autorisés

État-Civil

Pour les mois de septembre, octobre et novembre
3 naissances

2 mariages

4 décès

Commémorations de l'Armistice



Elagage

La taille et l'élagage d'un arbre, arbuste ou arbrisseau est obligatoire et peut être exigée par la commune.

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territo-

riales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité du passage.

Après mise en demeure sans résultat, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté (sécurité routière) et la commodité du passage.



Sainte Barbe

Quelques chiffres de la caserne: effectif 24 sapeurs-pompiers dont 5 femmes, 344 interventions sur l'année. Les promus : Ludovic Rouault, Gildas Martin, Mickael Gilbert, Arnaud Le Bras, Valentin Robert

Le médaillé : Jean Baptiste Kucharsky pour 10 ans d'engagement.

A noter, l'intervention de Manu Bitel sapeur-pompier, est revenu sur l'histoire de la caserne de Jugon qui fête ses 60 ans d'existence officielle.



Elections municipales

Les élections municipales se dérouleront **dimanche 15 mars 2020** pour le premier tour.

Le cas échéant, le second tour des élections aura lieu le **dimanche 22 mars 2020**.

L'inscription sur les listes électorales est possible jusqu'au 07 février 2020. La demande d'inscription peut être soit déposée en Mairie, soit transmise par courrier postal (mais pas par mail), ou bien par internet sur le site service-public.fr, rubrique services en ligne « s'inscrire sur les listes électorales ». Les pièces nécessaires à votre inscription sont votre carte d'identité ou passeport et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour pouvoir voter, un électeur doit : avoir 18 ans; être de nationalité française ou d'un pays membre de l'Union Européenne; être inscrit sur les listes électorales; jouir de ses droits civils ou politiques.

Le jour du vote : vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité avec photo

Vote des étrangers : il est possible de voter aux municipales sans être français. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France peuvent ainsi voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales. En revanche, les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'UE ne peuvent pas voter aux municipales.



Les travaux en cours....

Aménagements du bourg de Saint Igneuc

Comme évoqué dans les colonnes du bulletin municipal de janvier et juillet, les travaux vont être réalisés en deux temps :

Première phase :

- La réfection des **réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales**. Ce sont les travaux en cours de réalisation en ce moment. Pour mémoire, le système de traitement des eaux usées par le système de lagunage existant, n'est plus conforme au regard de la réglementation, avec des impacts conséquents sur l'environnement. Ainsi l'ensemble des eaux usées sera acheminé, par une pompe de relevage, sur la station de traitement de Jugon. Le financement de cette réalisation (243 770 €) est assuré par la communauté d'Agglo Lamballe Terre et Mer, la compétence assainissement ayant été transférée au 1^{er} janvier 2019.

Aussi, avant tout aménagement de voirie, il est absolument nécessaire de réhabiliter le réseau d'eaux pluviales, également endommagé. Une situation bien connue depuis longtemps, puisqu'une première étude datant de 2010, mettait en avant déjà ces problématiques. Un réseau vieillissant (effondrement par endroit), inadapté (inondation au carrefour de la Mare), construit au fil du temps avec des diamètres de buses différents. Lors de la consultation des entreprises, une tranche ferme a été retenue pour un montant de 192 610 € (renouvellement permettant d'assainir la partie sud du bourg). La tranche optionnelle qui prévoyait le renouvellement intégral des canalisations des rues de la Scierie et de la Hunaudaye, n'avait pas été retenue au regard du montant des travaux. Une inspection vidéo du réseau avait alors été décidée, et en espérant pouvoir faire des réparations ponctuelles. Nous sommes dans l'attente du devis de réparation.

Deuxième phase :

- Comme cela a été présenté lors de la réunion publique, les études de **l'aménagement du bourg dans son ensemble** sont en voie d'achèvement. Les objectifs sont définis ainsi : réaliser des aménagements de sécurité, pour les piétons, cyclistes et riverains, de diminuer la vitesse des véhicules motorisés, le tout, en réalisant des aménagements qualitatifs, comme cela peut se faire ailleurs. En terme de calendrier, la consultation des entreprises devra être réalisée au printemps, pour un début les travaux au 2^{ème} semestre 2020.

Nous sommes conscients des désagréments que cela procure aux riverains, au quotidien. Malheureusement, comme pour tout travaux, cette période est inévitable et devient plus qu'un mauvais souvenir lorsque les travaux sont réalisés. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour réduire ces nuisances, mais nous souhaiterions aussi, pouvoir compter sur la bienveillance des automobilistes tant dans le respect des vitesses que dans le respect des déviations mises en place !

Travaux de la salle polyvalente de Dolo

Les travaux ont débuté depuis le 18 novembre et la livraison est prévue pour le début juin 2020.

Comme tous les bâtiments publics, cet équipement devait être mis aux normes d'accessibilité. Parallèlement à ces travaux, un toilettage intérieur et extérieur était également nécessaire. Ainsi, ces travaux ont été engagés, avec un agrandissement pour permettre d'adapter la fonctionnalité des espaces cuisines, laverie, rangement et sanitaires.

Le montant des travaux s'élève à 451 876 € HT, auquel s'ajoute les frais d'honoraires (41 292 €). A ces montants, il convient de déduire les subventions, pour un montant prévisionnel de 110 000 €.

Les travaux en cours...

Si la vie d'une collectivité est rythmée par des mandatures successives, pour autant, et heureusement, elle ne s'estompe pas à la fin d'un mandat. Aussi cette vitalité repose, entre autres, sur des réalisations concrètes, qui aux préalables sont passées par la phase projet. Les dossiers suivants en sont à cette phase projet :

- **La mairie et la maison des services au public** : Trois cabinets de maîtrise d'œuvres ont été présélectionnés, pour des auditions programmées fin janvier. Ils devront présenter leur intention architecturale, un élément prédominant pour le choix des élus, qui devront au final retenir un cabinet.

- **La rénovation de l'ancien cabinet médical** : au moment de la rédaction de cet article, nous sommes dans l'attente des propositions du cabinet de maîtrise d'œuvre. La commande est la suivante : comment réaménager le cabinet dans son emprise actuelle pour y installer des professionnels de santé et en tenant compte de son environnement. Dès le retour du bureau d'études, les professionnels de santé et les riverains seront associés à la réflexion.

- **Le lotissement** : Le projet avance, avec des premières esquisses projetées. Un certain nombre de points d'ordre réglementaires ont été soulevés auprès des services de l'Etat, nous sommes dans l'attente de leur retour écrit.

- **La caserne des pompiers** : voilà plusieurs années que le sujet est sur la table, sans qu'aucune réflexion n'ait été conduite ! Après avoir réuni tous les protagonistes, une issue semble se dessiner, avec la réalisation d'une caserne neuve dans le parc d'activités des quatre routes à St Igneuc (sur le terrain communal jouxtant le bâtiment de nos services techniques).

Pour ce dossier, c'est le SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours) qui est le maître d'ouvrage et qui assure une partie du financement. Mais, au regard de ses investissements prévus sur les Côtes d'Armor sur les six prochaines années, le SDIS sollicite la commune pour co-financer (au-delà des règles habituelles) le projet de Jugon.

Un accord de principe a été obtenu : sur un projet avoisinant 840 000 € HT, la commune de Jugon mettrait le terrain à disposition et financerait 200 000 € (financement sur 4 exercices) et les communes voisines desservies par le centre de secours de Jugon contribueraient à hauteur de 100 000€.

MOT DE LA MINORITE

Quels seront les choix à venir ?

Les dossiers s'accumulent en fin de mandat. Des chantiers sont en cours, d'autres vont commencer avant la fin de l'année. Seuls quelques chantiers sont inscrits partiellement au budget (lotissement de Dolo, Salle des fêtes de Dolo)

D'autres projets sont évoqués et sont à l'étude mais ils devront être mis en œuvre par le prochain CM .

Actuellement un cabinet travaille sur l'aménagement du centre historique de Jugon. Il ressort de cette étude qu'un travail colossal va s'imposer aux futurs élus pour rendre notre Cité attractive ; aménagements : de l'espace de l'ancienne Gendarmerie, de la rue de Penthièvre, de la Place du Martray, de la rue de l'Eglise, de la rue du Poudouvre et rue de la Petite Chaussée.

Parallèlement à cette étude, 3 cabinets viennent d'être désignés pour présenter un projet de restauration de la Mairie existante. Ce qu'on oublie de nous dire c'est le montant du projet à savoir plus de 2 Millions d'euros (achats des bâtiments et honoraires compris). Cette estimation date du 3ème trimestre 2019 ; lorsque le dossier sera bouclé dans 6 mois voire 1 an et au vue des surprises dans la restauration de vieux bâtiments le coût final sera proche de 2,5 millions d'euros. (Pour information lorsque le CM a donné son accord sur le projet, l'estimation de celui-ci était de 1 Million d'euros)

D'autres dossiers sont en cours et semblent prioritaires (ils ne sont pas inscrits au budget 2019) :

- Création d'un cabinet pour les professions paramédicales
- Aménagement du Bourg de Saint Igneuc
- Aide à la construction d'une nouvelle caserne des pompiers
- Financement de l'achat et de l'aménagement du Petit Etang (actuellement L'EPF finance mais il faudra rembourser)
- Projet de Salle de Sports

En plus de ces dossiers, d'autres apparaîtront qu'il faudra traiter (Avenir du bâtiment de l'école de musique, du bâtiment de la perception en cas de fermeture etc...)

Toutes ces études font croire que tout va se faire sans tarder. On peut rêver. Malheureusement il faudra un moment donné faire face à la réalité des chiffres.

Notre proposition d'une mairie neuve sur l'espace de l'ancienne Gendarmerie aurait permis de créer un bâtiment plus fonctionnel et beaucoup plus économique au niveau de l'investissement (en comparaison avec la maison médicale c'est un coût maximum de 1,2 million d'euros), et du fonctionnement (chauffage). De plus, ce choix aurait alors permis de dégager des moyens financiers pour faire des travaux dont le centre de notre commune a besoin et qui n'ont pas progressé au cours des 6 années passées. D'ailleurs ceux-ci risquent de passer au second plan car une grande partie des moyens financiers vont être absorbés par les travaux programmés.

Chantal Allée
Daniel Hamon

ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE

Jardin des saveurs 2019-2020

En début d'année 2020 nous proposerons une rencontre avec toutes les personnes intéressées pour échanger sur un nouveau projet de développement du jardin des saveurs.

Il sera question de faire le bilan des années écoulées et, avec l'appui notamment de Jean Marc EDET de l'association "vert le jardin" d'envisager une nouvelle dynamique et organisation du jardin.

Pour rappel, cela fait 5 ans déjà que la municipalité met à disposition des personnes, des familles qui le souhaitent une petite parcelle de terrain à exploiter sur un espace collectif municipal. Le principe du jardin partagé « *le jardin des saveurs* », est de favoriser les rencontres intergénérationnelles, interculturelles en même temps que de permettre à des citoyens de Jugon-les-Lacs commune nouvelle de cultiver et jardiner pour leurs propres besoins.

Nous vous tiendrons au courant de la date de la réunion



Rénovation énergétique

Faire ses travaux, sans tomber dans le panneau - 8 réflexes à adopter

- Vous voulez faire des économies d'énergie? Pour savoir quels travaux réaliser et connaître les aides auxquelles vous avez droit, renseignez-vous auprès de Bonjour Habitat au 02 96 32 96 66
- Les services publics ne démarchent jamais ! Attention aux entreprises qui prétendent agir pour le compte d'organismes publics ou de votre fournisseur d'énergie.
- Démarché ? Ne donnez pas vos coordonnées bancaires et ne signez jamais le jour même. Soyez vigilant, un crédit peut être dissimulé dans la liasse de documents présentés.
- Ne vous précipitez pas : demandez un devis et comparez avec d'autres offres.
- Méfiez-vous des offres trop alléchantes ! Vous n'avez pas nécessairement droit aux aides annoncées et les économies d'énergies réelles peuvent être bien inférieures aux promesses.
- Si vous avez contracté un crédit, ne signez pas l'attestation de fin de travaux avant qu'ils ne soient totalement terminés.
- Un litige ? Pensez aux associations de consommateurs pour vous aider.
- Les pratiques d'une entreprise vous semblent frauduleuses ? Contactez la Direction Départementale de la Protection des Populations des Côtes d'Armor - 9 rue du Sabot - BP 34 - 22440 Ploufragan au 02.96.01.37.10 ou ddpp@cotes-darmor.gouv.fr



SOCIAL ET SOLIDAIRE

Restitution gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires

Dans le cadre de la mise en place de la loi Egalim, la cuisine centrale de la commune, accompagnée de la municipalité, a commencé la réalisation d'un diagnostic sur le gaspillage alimentaire à l'Ehpad et dans les trois cantines scolaires.

Loi Egalim, qu'est-ce que c'est ? La loi Egalim (pour Etats Généraux de l'Alimentation), adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, poursuit trois objectifs principaux qui sont :

- payer le juste prix aux producteurs ;
- renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits ;
- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous.

Concrètement, cela se traduit, pour la restauration collective, par la réalisation d'un diagnostic sur le gaspillage alimentaire, par la mise en place d'un repas végétarien par semaine, et par un approvisionnement en matières premières consistant en 50% de produits dits de qualité (c'est-à-dire labellisés) dont 20% doivent être bio.

Gaspillage alimentaire, qu'est-ce que c'est ? Le gaspillage alimentaire est le fait de jeter à la poubelle des denrées alimentaires, entamées ou non, qui auraient pu être consommées. Le gaspillage peut être observé tout au long de la chaîne alimentaire, du champ à la fourchette et concerne tous les acteurs, ceux qui produisent, préparent, vendent et consomment les denrées alimentaires.

Le but d'une évaluation du gaspillage alimentaire dans la restauration collective est bien entendu sa réduction, mais elle vise ultimement à améliorer l'équilibre alimentaire des repas, la qualité des produits proposés, à économiser si possible sur les achats de denrées, à repenser les préparations et la gestion des déchets, sans mentionner la question morale et éthique et l'impact environnemental que le gaspillage alimentaire soulève.

La cuisine centrale et le service dans les cantines scolaires de la commune : La cuisine centrale sert environ 450 repas par jour hors vacances scolaires. Quatre cuisiniers y travaillent. Elle est située dans les locaux de l'Ehpad. Les cantines scolaires étant des sites satellites, elles sont servies en liaisons chaudes. Les plats sont préparés en cuisine centrale et doivent être consommés dans les 2 heures suivant la préparation (La température des mets qui ne doit jamais être inférieure à 65 °C est contrôlée avant le service par les agents de cantine). Les repas ont l'obligation de respecter un équilibre nutritionnel précis. Les menus sont préparés



par les cuisiniers 2 mois à l'avance.

Méthodologie suivie pour le diagnostic du gaspillage alimentaire : L'évaluation du gaspillage alimentaire commence par la mesure des déchets. Des pesées ont donc été effectuées dans chaque cantine scolaire, sur une durée d'une semaine (4 jours), mais à des moments différents (soit 3 semaines de pesée). Afin de différencier les maternelles des CM1-CM2 à la cantine de Jugon, deux pesées ont été conduites en parallèle (soit 4 sites évalués). Ont été pesés séparément les entrées, le plat principal, la sauce servie avec le plat principal, les accompagnements (légumes, pâtes, riz, etc.) et les desserts. Les relevés suivants ont été faits :

- Avant d'être cuisinés afin de calculer le coût des mets préparés, et donc le coût des déchets ;
- Au départ de la cuisine, afin de connaître la quantité préparée ;
- En fin de service, afin d'évaluer ce qui n'a pas été servi, c'est-à-dire préparé en trop donc jeté ;
- En retour d'assiette, afin d'évaluer ce qui n'a pas été consommé, c'est-à-dire ce qui est jeté.

Résultats : La moyenne de déchets communément admise, toutes préparations confondues (entrée, plat, dessert) est 120 g par repas et par enfant. La moyenne nationale dans la restauration collective se situe entre 150 et 200 g de déchets, soit 30 à 70 g de déchets considérés comme superflus. A JUGON LES LACS CN, seul le site maternelle de Jugon se situe dans la moyenne acceptable. Les autres sites (Dolo, Jugon CM1-CM2, Saint-Igneuc) se situent au-dessus de la moyenne acceptable, avec des chiffres correspondant à la moyenne nationale (de gaspillage). Les légumes, suivis de la viande, sont les aliments les plus jetés.

A titre indicatif seulement, et sachant qu'il existe un certain nombre de variables à prendre en compte (par exemple, certains menus étant plus appréciés que d'autres, on peut imaginer certaines semaines avec plus ou moins de déchets), les chiffres rapportés ci-dessous sont une moyenne et donnent une idée de la quantité de déchets par site et du coût de ces déchets par semaine, extrapolé à l'année (coût relatif à la matière première uniquement, ne prenant en compte ni le coût du personnel, ni la gestion des déchets) sur l'ensemble des cantines de la commune toutes confondues.

	Qté préparée semaine (kg)	Qté jetée semaine (déchets) (kg)	% déchets /préparation (c'est-à-dire % jeté)	Coût des déchets par semaine (testée) €	Coût par élève (semaine Testée) €	Extrapolation Coût total toutes cantines scolaires confondues (semaine) €
Dolo	112.88	44.07	39%	130 €	1.86 €	609 €
Jugon Primaire	125.2	53	42%	130 €	1.53 €	500 €
Jugon Maternelle	132.32	36.49	28%	117 €	1.38 €	451 €
Saint Igneuc	136.57	54.55	40%	159 €	1.83 €	598 €
Moyenne/semaine						539,45 €
Moyenne/année						21 578 €
						Soit ~ 30 % du budget achat matière sur l'année

Actions : Un certain nombre d'actions ont été discutées en réunion de restitution et avec les cuisiniers, dont certaines sont d'ores et déjà mises en oeuvre. Parmi ces actions, on peut citer :

- Lister et éviter les aliments bloquants (des aliments tels qu'épinards, poireaux, etc.) qu'il est inutile de resservir.
- Evaluer avec les agents de cantine les quantités jetées et les succès ou non-succès des plats afin d'avoir un suivi quotidien et une "cartographie" de ce que les enfants aiment ou n'aiment pas,
- Préparer des repas simples, en évitant de mélanger les aliments et les petits morceaux,
- Si possible, servir les sauces séparément (ceci n'est pas envisageable aujourd'hui avec les containers liaisons chaudes dans lesquels la température doit être strictement maintenue)

D'une manière plus générale, sensibiliser les enfants au travail de la cuisine et des producteurs en :

- présentant les cuisiniers aux enfants,
- invitant les enfants à collaborer à la création de repas (tout en respectant les règles nutritionnelles),
- organisant des journées producteurs
- donner l'opportunité aux cuisiniers de visiter d'autres restaurants scolaires.

Prochainement : Une restitution des résultats sera présentée aux enfants de chaque site, pour les sensibiliser à l'action gaspillage à laquelle ils ont gracieusement contribué.

Une autre pesée est envisagée au mois de février (avant les vacances scolaires). Il est souhaitable que les 4 sites soient pesés simultanément (la même semaine). Un appel à bénévoles est donc lancé pour aider à conduire cette pesée sur 4 jours. Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter Brigitte Niquette à la Mairie.

Contact a été pris avec des producteurs pour faire une première présentation sur site (reste à choisir le site et la date).

Conclusion : Il va sans dire que cette première opération de mesure du gaspillage ne représente que le début d'une veille durant laquelle des actions visant à l'amélioration de la qualité des repas de la part de la cuisine centrale doivent être implémentées. Tout ne repose pas cependant sur les cuisiniers. Effectuer d'autres pesées au cours des prochains mois (années) permettra de voir si les actions de sensibilisation et d'animation auprès des enfants porteront leurs fruits.



Maison de services au public

Horaires de la MSAP

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00
Mardi, jeudi et vendredi : 14h00-17h00
Téléphone : 02.96.31.61.62
Mail : msap@jugonleslacs-cn.fr

Pour vos démarches administratives, vous avez des difficultés dans l'utilisation de l'outil numérique, ou vous n'êtes pas équipés ? La Maison de Services Au Public (MSAP) peut vous aider dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous y rendre. Elle est située dans les locaux de la mairie.

Un espace public numérique connecté est à votre disposition. Et l'équipe d'animation se relaie pour vous accompagner dans vos démarches administratives sur internet.

Permanences



Tenue à la mairie de Plénée-Jugon tous les premiers samedis du mois de 10h30 à 12h sur rendez-vous au 02 96 31 80 13.



MISSION LOCALE

Tenue à la Mairie de Jugon Les Lacs CN les 1er et 3ème mardis de chaque mois de 14h à 17h.

Contactez l'antenne de la Mission Locale à Lamballe pour prendre rendez-vous ou toute demande d'information au 02.96.50.84.50.



Pour mieux vous aider dans vos démarches, l'équipe de la

MSAP a été formée sur l'utilisation du site internet www.lassuranceretraite.fr.

Une intervenante de la CARSAT est venue le lundi 9 septembre dernier

En vous inscrivant sur ce site, vous n'avez plus qu'une seule demande à faire pour l'ensemble de vos régimes de retraite de base et complémentaire. Il s'agit d'une démarche simplifiée, sécurisée et pratique



Facebook

Vous pouvez nous retrouver sur la page de la MSAP de Jugon les Lacs - Commune Nouvelle. Vous trouverez régulièrement des astuces, des liens utiles pour vos démarches en ligne



Permis de conduire et carte grise

Dans le cadre de la procédure Préfecture, nouvelle génération, et depuis le 06 novembre dernier, les demandes de cartes grises et permis de conduire s'effectuent en ligne sur le site de l'ANTS (ants.gouv.fr). Les téléprocédures portent sur une demande de permis de conduire, de duplicata de la carte grise, une demande de changement d'adresse et/ou de titulaire, ou une déclaration de cession de véhicule



Permanences supplémentaires à partir de janvier



A partir de janvier, de nouvelles permanences auront lieu dans les locaux de la MSAP :

- Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) est une association dont l'objet est d'encourager et d'accompagner la transition énergétique du territoire. Un conseiller sera présent le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV, contacter Bonjour Habitat au 02.96.32.96.66
- Un conseiller de Soliha sera présent le 1er mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30 sur RDV, contacter Bonjour Habitat au 02.96.32.96.66
- Le CIAS (Centre Intercommunal d'aide sociale) sera présent tous les mardis. Sur RDV en contactant le 02.96.50.69.80

Vendredi 11 octobre dernier s'est tenu l'atelier informatique : une animatrice de la Fédération des Particuliers employeurs de France (FEPEM) a accompagné les participants dans la prise en main des outils numériques, en alternant des temps de présentation des différents sites et des mises en situation pratiques.



Le lundi 18 novembre, l'équipe de la MSAP a été formée sur le sujet. Le secteur de l'emploi à domicile représente 3,4 millions de particuliers employeurs, dont 130.000 en Bretagne et 1.4 million de salariés en France, dont 50 000 en Bretagne. La formatrice a présenté le site particulieremploi.fr sur lequel on retrouve toutes les étapes clés et informations concernant l'emploi à domicile, et le nouveau dispositif CESU+, qui gère à la fois le prélèvement sur le compte de l'employeur et le virement ainsi que le bulletin de salaire au salarié



BÂTIMENTS DE FRANCE

Tenue à la mairie de Jugon Les Lacs CN tous les 3èmes vendredis de chaque mois sur rendez-vous au 02 96 31 61 62.

Association Départementale Alternatives Judiciaires

Tenue à la Mairie de Jugon les Lacs CN le 3ème jeudi après-midi sur rendez-vous au 02.96.61.83.79

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et accès au droit

Nos partenaires



santé famille retraite services



ENFANCE ET JEUNESSE

CME

Depuis les élections municipales d'Octobre dernier, **12** conseillers(ères) municipaux (pales) siègent désormais au **Conseil Municipal des Enfants 2019-2020. Les nouveaux élu(e)s représentant les Classes de CM1 sont** : Melenn SIMON, Juliette MARTIN, Nina AUDEBERT, Evan KUCHARSKI , Honorine BANDE et Jules MEGRET



Nina, Jules, Honorine et Evan

Juliette et Melenn lors des résultats des élections



Les élus représentant les Classes de CM2 qui siègent pour la seconde année au CME (renouveau de mandat) : Marceau Brive, Louane Gautier, Olivia d'Hem-Hardy, Maïa Juvaux, Léo Keurmeur et Irina Lamure



Léo

Marceau

Irina

Olivia

Louane

Maia

Le CME se réunit en moyenne 1 fois par mois à la salle d'honneur de la mairie, l'encadrement est assuré par Gladis, animatrice diplômée accompagnée d'élus adultes.

Les jeunes élus ont déjà commencé à faire des propositions d'actions et de projets à mener pour le bien être de la population et le développement de la commune. Ils vous tiendront au courant par voie de presse, dans le bulletin et autres sources d'information.

École publique

La classe de CE1 est inscrite au « Défi recyclum ». Il s'agit de travailler sur le recyclage des ampoules à travers différents défis (choisis par les enfants) . Nous envoyons ensuite des photos de notre travail sur le site internet qui valide (ou non) nos actions. Le but est aussi solidaire car, dès que 1500 défis sont validés à travers la France, l'ONG Électriciens sans frontières envoie des bénévoles réaliser une mission d'électrification dans une école . Nous avons ainsi contribué à l'électrification de 2 écoles à Madagascar .



De la soupe préparée par les élèves de CM1 et de CM2, une histoire effrayant racontée par une mystérieuse conteuse, des lampions pour une atmosphère étrange....

Tous les ingrédients étaient réunis pour passer une très bonne soirée durant cette balade contée organisée par l'amicale de l'école publique, les enseignantes et la bibliothèque de Jugon les lacs .



Les petits (et les grands) voient rouge

Mardi 19 novembre, une journée particulière a réuni les 2 classes de toute petite section, petite section et moyenne section de maternelle autour d'une couleur : le rouge.

Ce jour là, les élèves ont été répartis dans différents groupes mélangés pour faire des activités autour du rouge afin de travailler les différents domaines du programme : activités artistiques, découverte de l'écrit, activités motrices, mathématiques, ...

Ce fut l'occasion aussi pour les petits d'aller à la rencontre des plus grands à travers une chasse au trésor qui les emmenés jusque dans les autres classes.

Les enfants étaient invités à s'habiller en rouge ce jour-là et chacun pouvait apporter un objet rouge de la maison, ce qui a permis de réaliser une magnifique fresque monochrome en relief.

Mais la consigne d'habillage en rouge a contaminé même les plus grandes classes et les adultes puisque beaucoup avaient joué le jeu aussi !

Ce fut une belle journée qui a réuni tous les âges !



Les élèves de cycle 2 (GS/CP, CP, CE1, CE2, CE2/CM1) ont la chance de pouvoir travailler avec une intervenante de l'école de musique communautaire, Sandrine Tasson, durant 12 semaines. Ils découvrent des chants, les percussions, les rythmes et la pulsation ! Certains mettent un album en sons, d'autres découvrent le rôle de chef de chœur Tout cela, avec grand plaisir !

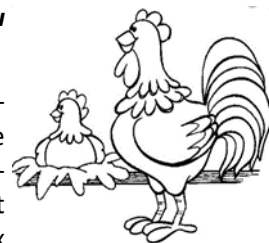


« Lila et le chou fleur » : une histoire contée pour apprendre à goûter et apprécier les légumes de saison sans les laisser perdre ! Utilisant la technique du kamishibaï, Marie-Emanuelle et son équipe de bénévoles ont sensibilisé les élèves de cycle 2 au gaspillage alimentaire.



Quelques nouvelles du poulailler....

Courant octobre, les personnes de âgées de L'EHPAD, les plus impliquées dans le projet, sont venues expliquer aux élèves de l'école comment s'occuper des poules et le coq. Nous les leurs avons confiés « poussins » début juillet et ils seront de retour très bientôt à l'école dans leur nouvel enclos. L'occasion d'un échange inter générationnel et d'en apprendre plus sur la basse-cour.



Cross du collège : Une belle ambiance pour ce rendez-vous annuel !

Après avoir travaillé la course longue lors des séances de sport, les 31 élèves de CM2 de l'école étaient fin prêts pour courir les 2700 m prévus. Un bonne centaine d'élèves s'alignait sur la ligne de départ, mais c'est Romain HAQUIN qui a franchi le premier, avec le sourire, la ligne d'arrivée. Suivi de près par Caroline CARDIN, première fille de cette course ! Bravo à eux ainsi qu'à tous les participants.



École Privée

Un temps d'échange sur l'autorité

L'APEL de l'école Saint Yves a invité le temps d'une soirée, les parents d'élèves et enseignants à participer à une discussion sur le thème « l'autorité ». La soirée animée par Alexandre Betti a permis un échange et un partage du vécu de chacun sur ce thème et de prendre quelques conseils face à des situations particulières.

L'initiative sera renouvelée sur un autre thème qui reste à définir : les écrans, internet...



Une randonnée pour démarrer l'année

Chaque année, après la rentrée scolaire, les écoles catholiques du secteur (Plestan, Plédéliac, Plénée Jugon et Jugon les lacs) et le collège de Plénée Jugon se sont retrouvés pour une marche. Cette année, c'est



au plan d'eau communal de Plestan qu'environ 400 élèves, leurs enseignants et des parents se sont donné rendez-vous pour cette marche. Les enfants ont parcouru les chemins de la commune, sur 6 km pour les plus grands et 2 km pour les petits. Le pique-nique tant attendu a réconforté tout le monde à l'arrivée. Après le repas, tous se sont rendus, à l'église Saint-Pierre où une célébration était animée par l'abbé Francis Morcel.



Visite de la ferme d'antan à Plédéliac

La classe de CE1-CE2 était en visite en octobre à la ferme d'antan avec Klervi en costume d'époque. Les élèves qui sont les témoins et les acteurs de ces changements dans les modes de vie (ordinateur, tablette, téléphone, internet, micro-onde...) découvrent un lieu qui permet de comprendre la vie au temps de leur arrière grands-parents. Ils comparent les objets et comprennent l'importance de notre confort d'aujourd'hui : l'eau courante, l'électricité, le chauffage, les chambres individuelles ... Après 2 heures de visite, entre les animaux, l'habitat traditionnel et le jardin, ces enfants âgés de 7 à 9 ans prennent conscience du temps qui passe et de l'évolution de notre société.



À la découverte de la petite graine...

Dans le cadre du projet « Je parraine mon jardin », avec Benjamin de la Maison de la pêche de Jugon Les Lac, les élèves de la classe de TPS/PS/MS ont participé à une animation sur les besoins de la graine.

Dans un premier temps, les élèves ont découvert les graines. Ils ont appris qu'une graine contient tout le nécessaire pour la création d'une nouvelle plante.

Ensuite, ils ont réalisé un semis de graines de haricot. Les enfants pourront ainsi observer les besoins et les développements de la graine en classe.



Jean-Paul Dubois

Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon

PRIX GONCOURT 2019

Éditions de l'Écluse

Cela fait deux ans que Paul Hansen purge sa peine dans la prison provinciale de Montréal. Il y partage une cellule avec Horton, un Hells Angel incarcéré pour meurtre. Retour en arrière: Hansen est superintendant à *L'Excelsior*, une résidence où il déploie ses talents de concierge, de gardien, de factotum, et – plus encore – de réparateur des âmes et consolateur des affligés. Lorsqu'il n'est pas occupé à venir en aide aux habitants de *L'Excelsior* ou à entretenir les bâtiments, il rejoint Winona, sa compagne. Aux commandes de son aéroplane, elle l'emmène en plein ciel, au-dessus des nuages. Mais bientôt tout change. Un nouveau gérant arrive à *L'Excelsior*, des conflits éclatent. Et l'inévitable se produit. Une église ensablée dans les dunes d'une plage, une mine d'amiante à ciel ouvert, les méandres d'un fleuve couleur argent, les ondes sonores d'un orgue composent les paysages variés où se déroule ce roman. Histoire d'une vie, *Tous les hommes n'habitent pas le monde de la même façon* est l'un des plus beaux livres de Jean-Paul Dubois. On y découvre un écrivain qu'animent le sens aigu de la fraternité et un sentiment de révolte à l'égard de toutes les formes d'injustice.

HORAIRES

Hors vacances scolaires

Mardi 17h-19h

Mercredi 10h -12h 15h30 -18h30

Vendredi 10h-12h 17h -19h

Samedi 10h30 -12h30

Pendant vacances scolaires

Mercredi 10h-12h

Vendredi 10h-12h

Samedi 10h30-12h30

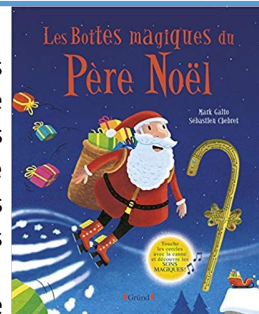
Bibliothèque Jugon-les-Lacs-cn

facebook.com/bibliotheque-jugon-les-lacs-CN



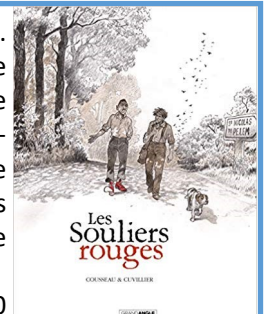
Un livre sonore avec une canne magique pour aider le Père Noël ! Le Père Noël est bien embêté ! Alors qu'il s'apprête à enfiler ses bottes pour faire sa tournée de Noël, il s'aperçoit qu'elles ont été grignotées par les petites souris. Catastrophe ! Heureusement, les lutins vont sauver la situation en lui fabriquant une nouvelle paire qui va se révéler très surprenante. Ces nouvelles bottines, livrées avec une canne et un mot magique, vont aider le Père Noël dans toutes les situations périlleuses...

L'enfant va entrer lui aussi dans l'aventure grâce à cette drôle de canne magique qui, lorsqu'il touche les pages avec, déclenche toutes sortes de sons tous plus drôles et magiques les uns que les autres.



Juin 1944. Alors que la Bretagne est occupée par le 25e corps de l'armée allemande, Jules, 20 ans, fait la

connaissance de Georges, un russe blanc en exil. Alors que Jules est un jeune homme de la terre, Georges est un curieux personnage : érudit, passionné et doué de savoirs très éclectiques en sciences physiques et naturelles, comme en philosophie des hommes. De cette rencontre improbable née une amitié profonde, basée sur l'échange, dans un contexte historique qui ne la prendra pas sous l'aile de la bienveillance...



Quelques annonces :

Samedi 11 Janvier 2020 : Atelier scrapbooking avec **Christine Gouya** de **10h30 à 12h30** (Gratuit sur inscription à la bibliothèque / 5 euros pour le matériel).

Samedi 18 Janvier 2020 : Dédicaces de **Bruno Cornières** de **10h30 à 12h30** à la bibliothèque pour son recueil de nouvelles « Le prince de Malestroit » et son recueil de poésie « Figures libres ».

Samedi 25 Janvier 2020: « **Paroles et rencontre des lecteurs** » à la bibliothèque de Plédéliac de **10h30 à 12h**.

Samedi 1^{er} Février 2020 : **Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes** de **11h15 à 12 h15** avec **Suzanne Batley** (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 08 Février 2020 à 16h: l'auteur des **Max et Lili**, **Dominique de Saint-Mars** répondra aux questions des enfants au **Manoir du Lou à Dolo** (Site « Lamballe Terre et Mer »).

Mardi 18 Février et Jeudi 20 Février 2020 de 10h à 12h : **Atelier « Scrapbooking »** avec **Christine Gouya** (sur inscription à la

bibliothèque/ 5 euros pour le matériel).

Samedi 29 Février 2020 : **Animations ludiques en anglais pour les Enfants** de **11h15 à 12 h15** avec **Suzanne Batley** basées sur les livres et albums en anglais disponibles à la bibliothèque (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Samedi 07 Mars 2020: **Atelier scrapbooking** avec **Christine Gouya** de **10h30 à 12h30** (Sur inscription à la bibliothèque/ 5 euros pour le matériel).

Lundi 16 Mars 2020 : « **un temps autour du livre pour les petits de 0 à 3 ans** » animé par **Elisabeth Chauvel**, RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) de « Lamballe Terre et Mer » de **10h à 11h**

Samedi 28 Mars 2020 : **Animations culturelles en anglais pour les Ados/Adultes** de **11h15 à 12 h15** avec **Suzanne Batley** (Gratuit sur inscription à la bibliothèque).

Fermeture de la bibliothèque du Lundi 23 Décembre au Jeudi 02 Janvier. Réouverture le Vendredi 03 Janvier 2020.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

Atelier « Pliage » animé par Odile Keurmeur pendant les vacances de la Toussaint



Salon du « livre Jeunesse »

Nous sommes allées au salon du livre à Montreuil le samedi 30 novembre ce qui nous a permis de découvrir de multiples éditeurs jeunesse et de ramener des "pépites" pour les enfants. Ils étaient nombreux ce jour-là et cela fait plaisir. Beaucoup de fous rires et de belles rencontres avec les auteurs et les illustrateurs



AFFAIRES CULTURELLES

Projet mobilité

Vallée Verte ! Nous voilà

Bicyclettes électriques (VAE) à la Station Sports Nature Jugon-les-Lacs CN, terre de vélos

Cela a déjà été exprimé dans de précédents articles : c'est la volonté de la municipalité de rendre le territoire de la commune le plus cyclable possible.

Aménagements

Depuis 2016, la municipalité a développé des aménagements favorisant la multi-modalité afin de permettre aux différents modes de transport – motorisés et non-motorisés – de coexister en toute sécurité. Parmi ces aménagements il faut citer la circulation partagée rue du Bocage, la zone 30 en centre bourg, l'aménagement sécurisé de la rue des Grands Moulins, les chicane en entrées de bourg sur la rue de Pen-thièvre, la circulation à sens unique sur la Place du Martray. D'autres aménagements similaires, tels les travaux dans le centre bourg de Saint-Igneuc sont prévus, destinés, entre autres, à faciliter la pratique sécurisée de la marche et du vélo.

Etude, Expérience, Locations

Par ailleurs, après avoir conduit, en 2016, avec l'aide l'Arist (CCI-Bretagne Innovation) une étude sur la mobilité sur la commune et mené une expérience de séjours touristiques sans voiture incluant des circuits touristiques en vélos électriques, la municipalité a loué en été 2016 et 2017 une flotte de vélos électriques urbains, gérée par la Station Sports Nature pour sensibiliser la population – habitants et estivants – et inviter à découvrir le territoire rural « autrement » qu'en voiture.

Demande de subvention européenne

Afin de continuer ces développements sur la mobilité sans avoir à faire appel chaque année à des locations de matériel, la municipalité a présenté en février 2019 une demande de subvention au programme européen LEADER, programme visant à soutenir les territoires ruraux ayant une stratégie locale de développement. La demande a été retenue par la Région. La subvention, de l'ordre de 70% d'un montant total de 20 000 € Hors Taxes (soit 14 000 €) est destinée à l'acquisition d'une flotte de 10 vélos électriques et à l'achat de 10 appareils GPS permettant avec la navigation, la modélisation et le chargement de circuits.

Les vélos sont arrivés !

Une évaluation menée avec l'aide de la Station Sports Nature a permis d'identifier parmi les fournisseurs sollicités, l'offre de Véletric (une enseigne briochine spécialisée dans le vélo

électrique), proposant le meilleur rapport qualité/prix pour un VTC (Vélo électrique Tous Chemins) ayant une autonomie pouvant aller de 120 à 220 kms en mode éco et suffisamment puissant pour s'affranchir de la topologie géographique « accidentée » de Jugon-les-Lacs CN (chose que les vélos électriques urbains peinaient à faire).

Les vélos sont donc arrivés ! Bien qu'acquis par la commune, la gestion de la flotte de VTC et la modélisation des circuits est déléguée à la Station Sports Nature, via une convention avec la Mairie. Les VTC seront ainsi disponibles toute l'année (pas seulement durant les mois d'été), à partir du mois de janvier 2020, entretenus, assurés et loués (avec un tarif préférentiel aux habitants de la commune) par la Station Sports Nature.

Tarifs location vélos électriques (non résidents)

	Vélos (VTC)	Remorque	Siège enfant
1/2 journée	17 €	6 €	1 €
Journée	23 €	6 €	1 €
24 heures	30 €	10 €	1 €
2 jours ou week-end	39 €	10 €	1 €
Jour supplémentaire	20 €	6 €	1 €
1 semaine	100 €	30 €	1 €
Semaine supplémentaire	90 €	20 €	1 €

Caution de 400 € et présentation de pièce d'identité

1/2 tarif pour les résidents de Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle

Quelques manifestations organisées conjointement avec la Mairie et la Station Sports Nature auront lieu dans les mois à venir, pour permettre aux habitants de les essayer. Les dates et lieux seront indiqués dans la presse.

Si par ailleurs des bénévoles ou associations souhaitent participer aux tests des circuits qui seront modélisés, circuits de durée variable, nous leur recommandons de contacter Brigitte Niquette à la Mairie ou bien de s'adresser directement la Station Sports Nature.



UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA

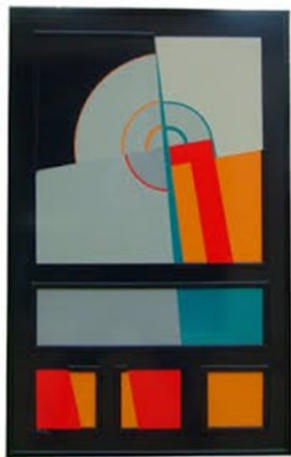


L'Europe s'engage
en Bretagne



Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

Galerie d'Art



Janvier-février 2020

La Galerie aura le plaisir de vous présenter les peintures de Daniel Tostivint.

Mars-avril 2020

Jessica Jouchet nous présentera ses dernières œuvres

Mai 2020

En partenariat avec la bibliothèque de Jugon les lacs - Commune Nouvelle nous vous présenterons une exposition d'Anne Crauzat, auteure-illustratrice jeunesse « Premier printemps » et vous pourrez découvrir les sculptures et peintures de Sharon Champion.

Ouvert le vendredi de 10h30 à 12h30, samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 - 7, Place du martray 22270 Jugon les-lacs commune nouvelle



COMMERCE ARTISANAT PROFESSIONS LIBERALES

Une librairie sur le marché

La **Mécanique des Mots** est une librairie de proximité dont la mission est de rendre possible l'accès aux livres neufs dans les villages dépourvus de librairie. Présente sur le marché de Jugon-les-Lacs depuis octobre, vous pouvez piocher dans 2500 ouvrages, en stock dans un joli camion. Il est également possible de commander sur un catalogue d'environ 700 000 livres disponibles. Les prix sont les mêmes que ceux pratiqués en supermarché ou sur Internet (cad prix éditeur fixé selon la loi du prix unique du livre en France depuis 1981), sauf qu'ici vous êtes conseillé, accueilli et orienté par un humain, avec un grand sourire. Au grand plaisir de vous y croiser !



AUTOUR DES ASSOCIATIONS

Station Sports Nature

La Station Sports Nature est ouverte toute l'année (fermée uniquement les 2 semaines des vacances de Noël). Pour la période allant jusqu'à avril, les horaires d'ouverture sont : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 du mardi au samedi et fermée le lundi et le dimanche. La Station propose des activités aux groupes et aux particuliers, même en effectif réduit, dans différentes activités (accompagnement VTT, kayak, initiation tir à l'arc, sarbacane, randonnée, location de matériel,...) à des tarifs attractifs. Les activités voile des adhérents reprendront le 11 mars pour les enfants et le 3 avril pour les adultes. Les adhérents majeurs autonomes peuvent utiliser les différentes embarcations (voile, stand up paddle, kayak, aviron) mises à leur disposition aux horaires d'ouverture de la Station et ce, même durant la période hivernale. La Station propose de nouveaux supports de pratique : une nouvelle flotte de 12 catamarans enfants, une dizaine de VTC à assistance électrique avec GPS, siège bébé et remorques ainsi que des nouvelles planches de stand up paddle. Le loto de la Station aura lieu le jeudi 2 avril 2020 à la salle des fêtes de Plédéliac.



Comité de Jumelage

Nos amis allemands viennent la semaine du 03 au 10 août 2020 ! Pour cette occasion, nous cherchons de nouvelles familles pour les héberger. Si vous êtes intéressés, contactez un membre du bureau !



Hospice Africa

Dans le cadre de la Semaine des Solidarités, Hospice Africa a participé au Forum des Associations à l'invitation du lycée Jean Moulin, jeudi 28 novembre à Saint-Brieuc.

A l'approche des fêtes de fin d'année c'était l'occasion de sensibiliser un public varié constitué de lycéens, étudiants et enseignants aux lourds défis de la Santé en Afrique.

Ce forum a fait découvrir aux participants un moyen d'actions solidaires, avec l'exemple de « Charity Shop », le magasin d'Hospice Africa-France à Jugon les Lacs, qui représente une source essentielle de revenus pour atteindre ses objectifs de solidarité avec les pays africains : enseignement, promotion et diffusion des soins palliatifs; c'est-à-dire allègement des souffrances des personnes atteintes d'affection chronique ou incurable.



Ecole de Danse



Associations de pêche

Une quinzaine de bénévoles des associations de pêche de Jugon les lacs et de Plénéé Jugon ont entrepris le nettoyage et l'entretien de la Rieule. Cette rivière à truite se jette dans l'étang de Jugon au niveau du lieu-dit l'Echaussée Haye situé sur l'ancienne commune de Dolo. Durant plus d'un mois, les bénévoles se sont mobilisés les samedis et pour certains en semaine, pour permettre à la rivière de retrouver un cours normal. En effet le cours d'eau avait entièrement disparu sous des monticules d'arbres déracinés, des ronciers de plus de deux mètres de haut. Un travail éreintant selon les présidents des deux associations mais indispensable. Un débroussaillage a dû être opéré en amont afin de parvenir jusqu'au bord du ruisseau. De nombreux embâcles qui barraient le lit de la rivière ont été supprimés. Cette action va permettre à la rivière de reprendre vie en reconstituant des zones de courant, de permettre à la lumière de pénétrer jusqu'à l'eau, d'assurer le bon déplacement des sédiments, tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement de la vie du cours d'eau et de ses habitants.

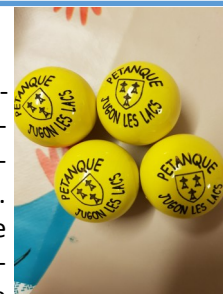


Un travail éreintant selon les présidents des deux associations mais indispensable. Un débroussaillage a dû être opéré en amont afin de parvenir jusqu'au bord du ruisseau. De nombreux embâcles qui barraient le lit de la rivière ont été supprimés. Cette action va permettre à la rivière de reprendre vie en reconstituant des zones de courant, de permettre à la lumière de pénétrer jusqu'à l'eau, d'assurer le bon déplacement des sédiments, tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement de la vie du cours d'eau et de ses habitants.

Pétanque des Lacs

Le club de pétanque de Jugon-les-Lacs a tenu son assemblée générale le 9 novembre 2019. Autour de Maryse Duchêne Droff, présidente, Christian Bredoux est Vice-Président, René Boulanger Trésorier, et Micheline Le Hardy Secrétaire. Jean-Paul Le Hardy est trésorier adjoint et Odile Letexier, secrétaire adjointe. Sylvain Quemener, Thierry Letellier et Vincent Lainé, sont membres. 019 a été une bonne année pour le club. Son jeune champion cadet, Raffaël Quemener, a été champion des Côtes d'Armor en triplette et l'équipe de Jugon-les-Lacs 1, vainqueur de son groupe, monte en 1^{ère} division du championnat des clubs départementaux. Une école de pétanque s'est ouverte le 28 septembre et compte déjà 6 enfants. Le boulodrome compte maintenant 32 terrains et peut accueillir 64 équipes. En 2020, le club va recevoir le championnat des Côtes d'Armor des doublettes jeunes. Il va également organiser 6 concours du mois de mars au mois de septembre.

Si vous êtes intéressé(e) par la pétanque, n'hésitez pas à rejoindre le club de Jugon-les-Lacs. Un numéro de téléphone pour tout renseignement : 06.85.40.64.70



Don du Sang

Vous voulez donner votre sang? Il faut être âgé de 18 à 70 ans et être en bonne santé. Vous serez muni d'une

pièce d'identité et vous ne venez pas à jeun

Faut-il attendre qu'un parent, un ami, un voisin en ait besoin pour effectuer ce geste simple, de solidarité!

Radiographie

Il ne faut pas les jeter n'importe où! Encore moins à la déchetterie... En les déposant à la Mairie, elles seront recyclées et ainsi participer à les Associations Caritatives... Encore merci



Maison Pêche et Nature

Barbotons dans la rivière

Un espace d'éveil à la nature pour les 1-6 ans

L'équipe d'animation de la Maison Pêche et Nature, avec l'aide de Barbouille la grenouille et ses amis, propose aux tout petits de venir « barboter » dans la rivière. Entièrement en intérieur cet espace de découverte invite le jeune public à jouer autour de l'univers de la rivière et à faire ses premiers pas de naturaliste. Explorez les aquariums des petites bêtes de la rivière, le tapis d'éveil de la rivière, l'espace lecture, l'espace jeux et coloriages, l'espace tactile, la pêche à la ligne, ... Tout a été pensé en termes d'accessibilité pour que les plus petits soient à l'aise et s'éveillent à la découverte de la nature. Cet événement est proposé avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Pour venir :

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor
2, rue des grands moulins
22270 JUGON-LES-LACS
02.96.50.60.04
www.maisonpechenature.com

Horaires d'ouverture :

du 10 au 14 fév. et du 2 au 6 mars :

du lundi au vendredi, 14h-17h30

du 15 fév. au 1^{er} mars,

du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30

Entrée gratuite



Info parking :

Privilégiez le stationnement sur le parking de la place de la Poste car chez nous il y a peu de places !

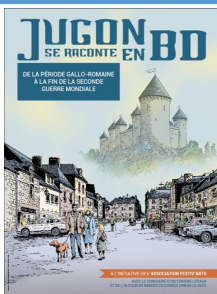
Festiv'Arts

Exposition « JUGON SE RACONTE EN BD »

Nouvellement installée dans le passage du Martray, l'exposition « JUGON SE RACONTE EN BD » qui traite de la période gallo-romaine à la fin de la seconde guerre mondiale, fait actuellement le bonheur de nombreux habitants et visiteurs. Le lieu est confortable et propice à la lecture.

En juin 2020, une exposition de 20 nouvelles planches BD sera installée sur la digue du Grand-Étang. Elle racontera la suite de l'histoire de la commune, de la fin de la seconde guerre mondiale à nos jours. A l'importante préparation de ces nouvelles planches BD, sont associés des habitants jugonnais passionnés et soucieux d'inscrire dans la mémoire collective, l'histoire de leur commune. Erwan Le Saec auteur BD, dessine à partir d'une documentation patiemment rassemblée, photos, cartes postales, témoignages. Il saura à nouveau nous étonner par son travail artistique, très réussi, qui sonne juste et redonne vie au passé.

Un album BD compilant les 40 planches dessinées verra le jour en 2020 et sera proposé à la vente. Les modalités de commande seront détaillées dans le prochain bulletin municipal de mars.



Spectacle : le samedi 29 février 2020.

Pour les enfants de 1 à 4 ans accompagnés – à la Salle du Foyer Rural de Jugon-les-lacs
Durée du spectacle : 30/40 min
Deux représentations dans la matinée 10h et 11h sur **réserve** uniquement.

Payant

Le détail du spectacle n'est pas encore connu à la rédaction de ces lignes



Nuit de la grenouille

La Maison Pêche et Nature et le Château de la Hunaudaye vous invitent à découvrir les grenouilles, crapauds, salamandres et tritons au cours d'une soirée. Présentation des espèces en intérieur et sortie sur le terrain. Pour toute la famille, à partir de 5 ans.

Au Château de la Hunaudaye

Vendredi 13 mars 2020 à 20h30

Gratuit mais sur réservation (nombre de places limité) : 02.96.50.60.04



Photo utilisable dans le cadre du bulletin (photo : Y. Bellanger, Maison Pêche et Nature)

Marché de Noël

Ille marché s'est tenu au Foyer Rural le dimanche 01 décembre



Assod'rope

L'ASSOD'ROPE RACONTE SON RAID HUMANITAIRE...

Après 10 000 kilomètres, 22 jours, 20 pays traversés, plus de 70 kilogrammes de fournitures scolaires et une action humanitaire, nous avons présenté notre raid en 205 à travers l'Europe à plus de 80 personnes le vendredi 8 novembre au Manoir du Lou.

Un diaporama, un film et quelques anecdotes sont venus retracer l'année de préparation ainsi que les 22 jours de notre périple. Une soirée qui était placée sous le signe de la convivialité et la bonne humeur.

C'était l'occasion de revenir sur notre raid: nos tentes plantées dans des endroits atypiques (bords de plage, pieds des montagnes, aérodrome, camping sauvage...) où la douche était rarement chaude, lorsqu'elle était présente. Nous avons également vu de magnifiques endroits, lac de marbre à l'eau turquoise, la route du Transfagarasan, longé la mer Ionienne, déambulé au pied de l'Acropole d'Athènes, gravi plusieurs cols, traversé de nombreuses frontières (plus ou moins difficilement),



longé plusieurs mers et bien d'autres... Mais également de revenir sur la journée à Karlovo (Bulgarie) où nous avons déposé les 70 kilogrammes de fournitures scolaires pour venir en aide aux enfants de la ville. C'était un moment très fort de notre aventure, entre parties de jeux sportifs, ravissement des enfants face aux fournitures (en particulier les cartables !), chaîne humaine pour charger les 3 camions et échanges avec la population...

Cette soirée était l'occasion de remercier nos sponsors, nos donateurs et les personnes qui ont rendu ce raid humanitaire possible. Nous n'oublions pas, les écoles, le Conseil Municipal des Enfants, les commerçants de Jugon Les Lacs Commune Nouvelle, la mairie et le lycée Henri Avril.

Un grand merci pour les précieux soutiens que vous avez pu nous manifester avant, pendant et après notre aventure. Nous avons également décidé de verser le reliquat de notre association humanitaire au Centre Communal d'Action Social (CCAS). Il est prévu également, d'intervenir dans les écoles et collèges du territoire.

L'Assod'rope

L'agent 2 zéro 5, Christelle, Julie & Vincent



DATES À RETENIR

Chasse Lescouet

Samedi 28 mars 2020 : Repas au Foyer rural

Comité des Fêtes de Jugon

Mardi 31 décembre 2019 : réveillon au Foyer Rural

Vendredi 17 janvier 2020 : assemblée générale

Samedi 18 janvier 2020 : repas des bénévoles aux Foyer Rural à 19h30

Dimanche 08 mars 2020 : départ de la Manche Atlantique

Dimanche 10 mai 2020 : course cycliste la Vallée Verte

Comité des Fêtes de Saint-Igneuc

Samedi 28 mars 2020 : assemblée générale à la salle paroissiale de St-Igneuc à 18h30

Samedi 04 avril 2020 : ouverture de la pêche à la Planchette - vente de carte sur place, à l'année 22€, à la journée 6€. Plusieurs lâchers de prévus. Contact Mr GUERIN 06.02.13.24.41

Ecole Saint-Yves

Du 6 au 14 janvier 2020 : vente de galettes des rois

Jeudi 23 janvier 2020 : Loto à Plédéliac

Samedi 7 mars 2020 : couscous de l'école au Foyer Rural

La Rosargue de l'Arguenon

Dimanche 23 février 2020 : Fest Deiz

Amicale Laïque

Samedi 25 avril 2020 : repas au Foyer Rural

Les p'tites emplettes

Dimanche 19 avril 2020 : Salon au Foyer Rural de 10h à 18h, entrée gratuite

Comité de jumelage

Samedi 08 février 2020 : Repas choucroute au Foyer Rural à partir de 19h. A emporter 10€, sur place 13€ et enfant 8€

Comité des Fêtes de Dolo

Samedi 25 janvier 2020 : assemblée générale et repas des bénévoles à partir de 19h au Foyer Rural

Dimanche 8 mars : courses cyclistes, circuit de la Touche à Dolo

Club des Lacs

Vendredi 24 janvier 2020 : Galette des rois, anniversaires des 80, 90 ans, noces d'or et diamant. Vidéo des activités de l'année et petite tombola. Présentation du calendrier 2020

Lundi 10 février 2020 : Concours de belote au Foyer Rural

Jeudi 13 février 2020 : Dictée de sélection départementale

Mardi 10 mars 2020 : repas de printemps au Chêne au Loup

Chasse Dolo

Samedi 01 février 2020 : repas au Foyer Rural

Troupe de Théâtre

Samedi 04 à 20h30 et dimanche 05 avril 2020 à 14h30 : Représentations de la pièce de théâtre « l'héritière » au Foyer Rural

Team bikers

Samedi 15 février 2020 : Repas au Foyer Rural

La formation des paroisses de Jugon

A l'origine du christianisme en Armorique, c'est-à-dire vers le V^{ème} siècle, paroisse et diocèse se confondent dans une même communauté rassemblée autour de l'évêque. Tout cela se vit au sein de « *la civitas* » romaine qui constitue la circonscription administrative de base de l'empire et qui, en Armorique, correspond au territoire des peuples conquis. C'est pourquoi, les diocèses de Nantes, capitale des Namnètes, de Rennes, capitale des Redones, de Vannes, capitale des Vénètes, datent de cette époque. En revanche, quoi qu'en dise la légende des sept saints fondateurs de la Bretagne¹, établie réellement au XI^{ème} siècle, les évêchés de Dol, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon et Quimper n'ont pas été créés au V^{ème} ou VI^{ème} siècle, même si des ecclésiastiques ou des Abbés de monastère pouvaient y remplir le rôle d'évêques auxiliaires. C'est en réalité Nominoë, roi des bretons, qui les a définitivement institués au milieu du IX^{ème} siècle.

Après la chute de l'empire romain d'occident², de la fin du V^{ème} au VIII^{ème} siècle, surviennent plusieurs vagues d'émigration vers l'Armorique, de bretons venus d'Écosse, du Pays de Galles et de Cornouaille. Parmi ces migrants, qui apportent leur langue, le breton, figurent de nombreux ecclésiastiques qui fondent des communautés chrétiennes : c'est l'origine des « *Plou* ». En vieux breton, « *plou* » signifie « communauté », « paroisse » et se décline en « *Ple* », « *Pleu* », « *Plo* », « *Ploe* » ou « *Plu* ». Associés le plus souvent au nom d'un saint breton, authentique ou légendaire, parfois à une caractéristique géographique, les « *Plou* » donnent encore aujourd'hui le nom de la plupart des grandes paroisses primitives bretonnes. A titre d'exemples, Plédéliac est le « *plou* », c'est-à-dire la paroisse, de saint Téliau, Plénée, de saint Néot, Plestan, de saint Justan, Pléven, de saint Even. En revanche Plorec viendrait de « *Plou* » et de « *goarec* » qui signifie « courbe », correspondant à celle décrite à cet endroit par la rivière de l'Arguenon. Au IX^{ème} siècle, le territoire de l'actuel département des Côtes d'Armor est couvert d'une centaine de vastes paroisses primitives dont plus de 70 ont une dénomination commençant par « *Pl.* ».

A la même époque, des moines fondent également des ermitages ou des monastères qu'en vieux breton l'on appelle « *Lan* ». Beaucoup de ces « *Lan* » s'entoureront progressivement d'une paroisse, par démembrement d'une paroisse primitive. C'est le cas de Lamballe issu de Maroué, Landébia pris sur Pluduno, Langourla, démembrement de Mérillac, Languenan, parties de Corseul et Ploubalay, Lanrelas issu de Plumaugat, etc... Plélan cumule dans son nom le « *plou* » et le « *lan* » : c'est donc la « *paroisse du monastère* » dont un démembrement deviendra Languédias. Sur le territoire des Côtes d'Armor, pas moins de 25 paroisses ont un nom commençant par « *Lan* ». Il y en a autant dans le Finistère, un peu moins en Morbihan et quelques-unes dans le nord de l'Ille-et-Vilaine.

Puis à partir du XI^{ème} siècle, avec l'apparition de la féodalité, l'on assiste à de nouveaux démembrements des grandes paroisses primitives, soit sur décision propre de l'évêque, soit à l'initiative d'un seigneur. Afin de permettre aux personnes habitant sur leurs fiefs de disposer d'une église plus proche que celle de la grande paroisse, certains riches féodaux en font construire une, à leur frais, sur leurs terres. Ils demandent ensuite à l'évêque d'ériger ce lieu de culte en nouvelle paroisse, moyennant souvent d'ailleurs l'abandon, à leur profit, de tout ou partie de la dîme, l'impôt en principe réservé à l'Église. Le seigneur, qui peut être un laïc ou l'Abbé d'une grande abbaye, devient de cette façon « *le patron* » de l'église concernée, ce qui lui assure toute une série de privilèges dont le « *droit de collation* », c'est-à-dire le pouvoir de nommer le recteur de la paroisse qu'il partage avec l'évêque. Ces pratiques, pourtant moins fréquentes en Bretagne que dans le royaume de France, aboutiront à doubler le nombre des paroisses bretonnes.

Parfois, l'évêque, pour ne pas multiplier les paroisses, mais reconnaissant la nécessité de créer un lieu de culte spécifique compte tenu de l'éloignement du chef-lieu, crée une *trève* (*trev*, *treo* ou *tre*, en breton). Il s'agit d'une institution spécifique à la Bretagne qui constitue en réalité une succursale de paroisse. La trève est desservie par un « *curé* » sous l'autorité du « *recteur* », chef de la paroisse. Les 35 communes des Côtes d'Armor dont le nom commence par « *Tré* », comme Trédias, Trébry, Trédaniel, Trémeur, étaient à l'origine des trèves, pour la plupart érigées en paroisses au XII^{ème} et XIII^{ème} siècle. Il y a aussi des trèves dont le nom ne commence pas par « *Tré* », comme Lescouët.

Notre territoire de Jugon illustre assez bien toute cette histoire, avec une caractéristique particulière : l'existence d'une importante rivière, l'Arguenon et son affluent, le Jugon (ou la Rosette), considérés comme « *une frontière* ». A partir du X^{ème} ou XI^{ème} siècle, elle sépare le Penthievre du Poudouvre et aussi le **diocèse de Saint-Brieuc** dont fait partie la paroisse primitive de Plénée et le **diocèse de Saint-Malo** auquel appartient la paroisse primitive de Plorec.

¹Selon la légende, sept saints bretons auraient fondé, au V^{ème} et VI^{ème} siècle, sept cités épiscopales : Dol par saint Samson, Saint-Malo par saint Malo, Saint-Brieuc par saint Brieuc, Tréguier par saint Tugdual, Saint-Pol-de-Léon par saint Pol Aurélien, Quimper par saint Corentin et Vannes par saint Patern. Ces saints fondateurs seraient tous originaires du Pays de Galles, à l'exception de saint Corentin né en Cornouaille armoricaine. En leur honneur, s'est développé le « *Tro-Breizh* » (Tour de Bretagne), aussi appelé « *pèlerinage aux sept saints* ».

²On considère que la chute de l'empire romain d'occident a eu lieu en 476 (V^{ème} siècle), lors de l'abdication du dernier empereur, Romulus Augustule, mais son déclin a commencé près d'un siècle plus tôt.

Tout jugonnais connaît l'histoire d'Olivier de Dinan, le seigneur du château construit sur l'éperon rocheux situé au confluent de l'Arguenon et du Jugon. Il fait appel, au début du XII^{ème} siècle, aux moines de Marmoutier³ pour créer un prieuré et un bourg sur les contreforts de son château et les marécages qui l'entourent. En revanche, peu de gens savent qu'à cette époque, l'on donne à ce territoire le nom de « **Lanjugon** », c'est-à-dire « **le monastère posé sur le Jugon** ». Le cartulaire⁴ de l'abbaye de Saint-Aubin des Bois⁵ fait en effet état d'un contentieux, en 1208, entre l'abbaye et le recteur de Dolo à propos de la perception de « **dîmes de Lanjugon situées en Dolo** »⁶. Le différend dure pratiquement un siècle puisque l'on en retrouve trace en 1293. La création des paroisses de Dolo et de Jugon, par démembrement de Plénée, ne semble donc pas s'être faite sans difficulté. Mais ceci nous permet d'apprendre que dès 1237, alors que le château de Jugon et ses deux étangs, terminés en 1230, sont possession du duc de Bretagne, il y a deux églises : celle de Saint-Malo pour la paroisse de la ville ducale et celle de Notre Dame pour la paroisse du fief vassal du prieuré.

La paroisse de Dolo a probablement été créée en même temps que celle de Jugon. Elle existe en 1208 avec à sa tête le « **persona de Dulci Loco** », c'est-à-dire « **le recteur du Doux Lieu** ». D'après cette appellation, que l'on retrouve dans quelques actes, il devait faire bon vivre à Dolo, en ce milieu du Moyen âge ! En 1227, le même cartulaire de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois évoque « **Harcoïdus persona Sancti Lizini de Dolou** », c'est-à-dire « **Harcoïdus, recteur de Saint Lézin de Dolo** ». Saint Lézin est encore aujourd'hui le saint patron de l'église paroissiale.

La création de la paroisse de Saint-Igneuc, toujours par démembrement de la paroisse primitive de Plénée, est sans doute plus tardive. On trouve mention de Saint-Igneuc dans l'acte de fondation du Prieuré-hôpital Saint-Georges de Trédias, le 18 août 1346⁷. Le chevalier Geoffroy Le Voyer, seigneur de Trégomar et sa première épouse, dame Jeanne Rouxel, sous l'autorité de son père René Rouxel, seigneur de la Jarretière en Saint-Igneuc, attribuent au prieuré qu'ils fondent « **dix mines de seigle à la mesure de Jugon, sur la disme en la paroisse de Saint-Ygneuc** ». Ils demandent également qu'à l'hôpital adjoint au prieuré, « **... sur leurs dismes de Saint-Igneuc soient baillés et payés** », chaque année, « **trente mines de seigle**⁸ à la mesure de Jugon pour donner » aux pauvres et aux passants. Contrairement à celle de Dolo, probablement due à la propre décision de l'évêque, la paroisse de Saint-Igneuc a sans doute été créée, au cours du XIII^{ème} siècle, à l'initiative d'un seigneur, « patron » de l'église et il est possible qu'il s'agisse du seigneur de la Jarretière.

Lescouët, sous l'ancien régime, fait partie de la paroisse de Plorec. Le 26 avril 1380, **Geoffroy de Pargaz**, seigneur du Parga⁹, demande au pape l'autorisation d'agrandir la chapelle dédiée à Saint-Malo qu'il a fait construire sur son fief, à Lescouët, d'y adjoindre une chapellenie et d'y affecter un chapelain qui y célébrerait des messes deux fois par semaine. Le pape Clément VII, par une lettre datée d'Avignon, le 6 mai de la seconde année, charge l'évêque de Saint-Malo d'enquêter et d'accorder la faveur demandée, si la fondation se révèle suffisamment assurée. L'évêque, après vérification, donne finalement satisfaction au seigneur de Parga, en érigeant **Lescouët en trêve dépendant de la paroisse de Plorec**¹⁰. Elle le restera jusqu'en 1789. Il est curieux de noter au passage que le pape Clément VII est en réalité le premier antipape. Robert de Genève (1342-1394), cardinal français, est en effet élu pape le 31 octobre 1378 par le conclave, qui avait déjà élu en avril 1378 un italien, lequel avait pris le nom d'Urbain VI. Clément VII, avec le soutien du roi de France (Charles V), s'installe à Avignon. C'est le début du « grand schisme d'occident », période durant laquelle il y aura deux, voire parfois trois papes en même temps. C'est le concile de Constance (1414-1418) qui met fin à ce schisme. Ceci explique pourquoi Clément VII date sa lettre à l'évêque de Saint-Malo, de la seconde année : 1380 est en effet la deuxième année après son élection en 1378.

Ces paroisses et leurs trêves deviendront des communes en 1790. Leur origine et leur passé expliquent en partie le constat fait par certains géographes : les communes bretonnes sont en moyenne plus grandes et plus peuplées que le reste des communes françaises.

Jean-Charles Orveillon
Membre du « collectif historiens amateurs de Jugon »

³Marmoutier, abbaye bénédictine, à proximité de Tours, fondée par saint Martin au IV^{ème} siècle.

⁴Un cartulaire est un recueil d'actes juridiques.

⁵Abbaye de Saint-Aubin-des-Bois en Plédéliac, de l'ordre des cisterciens comme celle de Boquen.

⁶Anciens évêchés de Bretagne – Diocèse de Saint-Brieuc par J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthélémy - 1864.

⁷Inventaire des archives du Prieuré-hôpital Saint-Georges de Trédias – Fondation du Prieuré Saint-Georges – 18 août 1346 - Archives des Côtes-d'Armor, Série H.

⁸« mine » : ancienne mesure de volume qui valait 6 boisseaux, soit environ 76 litres.

⁹Parga est toujours un village de Lescouët, avec des vestiges médiévaux.

¹⁰Archives des Côtes d'Armor